

COMPTE- RENDU DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015

Présents : Mmes LELOUP, SCHULER, MM MENIN, PLANTEBLAT, WEBER, DELORME, MAIBACH, SAILLET, THUMERELLE

Secrétaire de Séance : Mme LELOUP

SUPPRESSION CCAS : M le Maire informe les conseillers que la loi dite NOTRé, oblige les communes de moins de 1 500 habitants de supprimer leur budget annexe CCAS. Les dépenses et recettes émises au titre de l'action sociale sont donc imputées directement sur le budget principal. Cette solution évite la confection annuelle d'un budget, d'un compte administratif et d'un compte de gestion spécifiques pour seulement 2 ou 3 opérations à comptabiliser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dissoudre le budget annexe CCAS au 31/12/2015.

EGLISE : Il est demandé des devis concernant des études pour des futurs travaux. Des subventions pourraient être accordées. Réunion sur place avec les conseillers le 16/01/2016.

DIVERS : M le Maire fait part au conseil municipal du départ en retraite de M NOËL, personne chargée de l'entretien des espaces verts de la commune. Plusieurs devis ont été demandés et après délibération, le conseil municipal retient le devis de M COSSON.

Il retient également le devis de Sébastien Jardin pour l'égavage des tilleuls de l'église.

M le Maire crée une commission d'illumination de Noël (MM DELORME, MENIN, WEBER, Mme LELOUP).

Le Maire,

Le Secrétaire,



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.